



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°31

Réunion du : **Mercredi 12 avril 2023 par présentiel et visio-conférence**

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, LE CAVIL, GORIN, THOMAS, GUILLAUME (G.C.S.P.).

Assiste : M. MATHIEU (C.D.)

Excusé : : M. BOUDJEDIR

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25219600 - 25220023 KRO AS / INTER 6 du 03/04/2023 (FRANCILIENS / A)

25219941 - NIKE FC / TELECOM RECHERCHE AS du 03/04/2023 (JEAN VERBEKE / A)

2eme RAPPEL AVANT SANCTIONS :

25220027 - ENA / APSAP VILLE PARIS du 27/03/2023 (JEAN VERBEKE / B)

SANCTIONS SUITE A L'ABSENCE DE LA FEUILLE DE MATCH APRES 2 RAPPELS :

25220023 - ENA / ETUDIANTS DYNAMIQUES du 13/03/2023 (JEAN VERBEKE / B)

A la suite de 2 relances de feuille de match restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu à ENA.

ETUDIANTS DYNAMIQUES conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

- ENA : - 1pt / 0 but
- ETUDIANTS DYNAMIQUES : 0 pt / 3 buts

CHAMPIONNAT SUPPORTERS

25219493 – RED STAR FC / SUPP. PSG avancé au 13/04/2023

Demande de RED STAR FC, en accord avec SUPP. PSG de report au 09/05/2023. Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT SAMEDI MATIN

25226457 - RED STAR CRETEIL 2 – CORMEILLES AC du 08/04/2023

La Commission reporte cette rencontre au 20/05/2023 (date impérative).

TROPHEES DES CHAMPIONS

- **SAMEDI MATIN**

La troisième journée des Trophées des Champions du Samedi Matin aura lieu le 27/05/2023 (date impérative) :

25453479 - CORMEILLES AC / TROMBLONS DU MIDI

25453478 - MOUSSY LE NEUF 1 / FC COPAINS DE MEUDON

L'équipe recevant doit contacter le gestionnaire du terrain ainsi que l'équipe adverse.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FOOT LOISIRS
--

25793524 - CHENNEVIERES LOUVRES FC / CORMEILLES AC du 08/04/2023

La Commission prend note du courrier de CHENNEVIERES LOUVRES FC portant sur l'arbitrage de cette rencontre.

La Commission rappelle que la désignation des arbitres est du ressort du référent arbitrage Foot-Loisir.

- **SAMEDI MATIN**

La Commission a effectué le tirage au sort des demi-finales qui auront lieu le 06/05/2023 (date impérative) :

25809275 - FC COPAINS DE MEUDON / TROMBLONS DU MIDI

25809276 - CLASSICO V.O. / CORMEILLES AC

L'équipe recevant doit contacter le gestionnaire du terrain ainsi que l'équipe adverse.

Prochaine réunion : mercredi 19 avril 2023